

## LECTURE-DECOUVERTE

### Génocide des Tutsis au Rwanda



**Du 6 avril au 4 juillet 1994, 800.000 Rwandais, pour la plupart Tutsis, ont été massacrés par des Rwandais, majoritairement composés d'Hutus. Perpétré en 100 jours, le génocide rwandais détient le triste record du génocide le plus rapide de l'histoire.**

#### **Pourquoi y a-t-il eu un génocide au Rwanda ?**

La discrimination raciale va plus loin en 1931, lorsque le colonisateur belge décide la mise en place d'une carte d'immatriculation désignant l'ethnie d'origine des Rwandais. Désormais, les habitants sont caractérisés par leur origine tutsi, hutu ou twa. Mais à l'indépendance, l'alliance historique s'inverse, et de nombreux Tutsis sont contraints à l'exil au début des années 1960. L'animosité entre

Tutsis et Hutus ne cessent de croître. Les exilés tentent à plusieurs reprises de rentrer au pays, mais la répression est sanglante. En 1990, une guerre civile éclate. L'attentat perpétré contre le président du Rwanda, signe le début du génocide. Le 6 avril 1994, le président-dictateur du Rwanda, Juvénal Habyarimana, est tué dans un attentat contre son avion personnel. Ses fidèles de la majorité hutue entreprennent aussitôt le massacre de la minorité tutsie (10% de la population) et des hutus modérés. En trois mois, 800 000 innocents sont massacrés à coups de machette.

### **Le déroulement du génocide :**

6 avril 1994 : les présidents rwandais et burundais, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira, meurent, lorsque leur avion, qui s'apprêtait à atterrir à Kigali, est abattu par un missile.

7 avril 1994 : la première ministre Agathe Uwilingiyimana et plusieurs autres personnalités politiques hutus modérées sont assassinées, empêchant tout règlement pacifique de la crise, ainsi que dix casques bleus belges de la MINUAR. Des barrières sont dressées par des milices hutues à Kigali puis dans le reste du pays, et, au vu de leurs cartes d'identité, les Tutsis sont systématiquement assassinés.

8 avril 1994 : la France et la Belgique évacuent leurs ressortissants. Dans les jours qui suivent, des centres où se réfugient les Tutsis (écoles, églises...) sont attaqués et leurs occupants massacrés par des Hutus extrémistes, appuyés dans certains endroits par des éléments de la garde présidentielle.

14 avril 1994 : le gouvernement belge annonce qu'il retire son contingent de casques bleus de la MINUAR (La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda).

21 avril 1994 : après avoir constaté les difficultés à mettre en place un cessez-le-feu entre le FPR et les FAR et l'échec probable du processus d'Arusha, le Conseil de sécurité des Nations unies, après avoir hésité une semaine entre diverses options, prend la décision de réduire la MINUAR à un strict minimum.

30 avril 1994 : le Conseil de sécurité de l'ONU exige un cessez-le-feu entre les FAR et le FPR, mais se limite à des actions diplomatiques et humanitaires.

17 mai 1994 : le Conseil de sécurité de l'ONU décrète un embargo sur les armes à destination du Rwanda. Cet embargo sera peu respecté, des armes continuant à arriver par Goma pour armer les FAR, et par l'Ouganda pour armer le FPR.

31 mai 1994 : un rapport du secrétaire général des Nations-Unies au Conseil de sécurité évalue le nombre de victimes entre 250 000 et 500 000.

juin 1994 : le Conseil de sécurité dénonce les actes de génocide commis au Rwanda. Il étend le mandat de la MINUAR aussi bien dans la durée (prolongation jusqu'en décembre 1994), que dans les moyens d'action (défense des sites de réfugiés). Il appelle les États membres de l'ONU à apporter des ressources pour permettre le renforcement de la MINUAR. Devant l'avancée du FPR et par crainte de représailles, 1 500 000 Hutus fuient vers l'ouest du pays.

22 juin 1994 : avec l'autorisation de l'ONU, la France lance l'opération Turquoise : des soldats français arrivent dans le sud-ouest du Rwanda pour établir une zone humanitaire sécuritaire pour les réfugiés. Pourtant, les massacres de Tutsis continuent, même dans la « zone de sécurité » contrôlée par la France.

4 juillet 1994 : prise de contrôle de la capitale par le FPR.

16 juillet 1994 : alors que les FAR sont en déroute, un communiqué de la Maison-Blanche annonce la fermeture de l'ambassade du Rwanda aux États-Unis, l'expulsion de son personnel, l'annonce de consultations auprès des membres du Conseil de sécurité de l'ONU dans le but de retirer son siège au Rwanda, et le blocage des avoirs financiers du Rwanda aux États-Unis. La date couramment retenue comme fin du génocide est le 17 juillet 1994, date où le FPR contrôle l'essentiel du pays. À cette date, 800 000 Tutsis ou Hutus modérés ont été massacrés. Un million de Rwandais, fuyant le FPR, ont franchi la frontière d'avec le Zaïre.